



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 12/07/16

Reçu en Préfecture le : 12/07/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 11 juillet 2016**  
**D-2016/301**

***Aujourd'hui 11 juillet 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,  
*Mr Nicolas BRUGERE (présent à partir de 16h30)*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE

## **Muséum d'histoire naturelle. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Muséum d'Histoire Naturelle a été confiée au groupement BASALT/COPLAN/IMPEDANCE/DIE WERFT.

Par délibération n° D-2014/417 du 15 juillet 2014 et procédure adaptée pour attribution du lot ascenseur, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour un montant de 6 699 728.21 € HT

En cours de chantier, il apparaît nécessaire de procéder à l'ajustement de certaines prestations, afin de tenir compte de l'état réel de l'édifice et d'améliorer la sécurité et le fonctionnement de l'établissement.

Les adaptations nécessaires aux marchés de travaux sont les suivantes :

### Lot n° 1 – Structure - VRD - Charpente - Couverture - Etanchéité Marché M 2014-303 – Entreprise BOUYGUES (ex DV Construction)

- Complément désamiantage découvert lors des démolitions
- Suppression du dispositif de cellules photovoltaïques suite à l'abandon du procédé de fabrication.
- Moins value pour la suppression du renfort de guidage ascenseur, de la dépose de la cheminée, du raccordement concessionnaires.
- Reprise structurelle du mur file L nécessitant une poutre sarcophage
- Reprise de la structure Cloison mobile
- Modification du réseau sous dallage
- Renforcement des paliers de l'escalier monumental pour les niveaux R+1 et R+2 considérés trop souple après les phases de démolitions
- Réalisation d'un carnot pour l'amélioration du désenfumage de la salle sous sol suite à la demande du Bureau de contrôle.
- Contreventement de la charpente objet d'un premier sinistre antérieur, découvert en phase démolition.
- Réalisation d'un linteau complémentaire
- Adaptation à la charpente et complément de l'ossature support baleine.
- reprise du plancher en voûte trop fragile et sans résistance pour le palier de l'ascenseur niveau R+1.
- Complément du traitement parasitaire
- réaménagement du parvis suite à l'avis de l'Architecte de Bâtiments de France sur le permis de construire.

	Montant en € HT
Montant marché initial	2 880 000.00
Montant de l'avenant	86 272.05
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>2 966 272.05</b>

### Lot n° 2 – Restauration des façades Marché M 2014-304 – Entreprise DAGAND Atlantique

- Reprise de l'entourage en pierre de la porte d'accès de service sur la place Bardineau suite à la dépose du doublage faisant apparaître une faiblesse structurante

	Montant en € HT
Montant marché initial	174 010.02
Montant de l'avenant	6 178.83
Nouveau montant du marché	180 188.85

Lot n° 4 – Menuiseries Bois Extérieures et Intérieures - sols parquet  
Marché M 2014-306 – Entreprise RICHARD

- Pose d'un sol bois sur les salles d'expositions temporaires permettant un usage évolutif des locaux

	Montant en € HT
Montant marché initial	679 127.60
Montant de l'avenant	27 714.00
Nouveau montant du marché	706 841.60

Lot n° 6 – Revêtements de Sols  
Marché M 2014-308 – Entreprise MINER

- remplacement de ragréage simple prévu au marché par du ragréage fibré dans les salles d'expositions temporaires

	Montant en € HT
Montant marché initial	190 408.54
Montant de l'avenant	6 982.50
Nouveau montant du marché	197 391.04

Lot n° 9 – Chauffage Ventilation Désenfumage Plomberie Sanitaires  
Marché M 2014-311 – Entreprise SPIE Sud Ouest

- Remplacement des doubles pompes à chaleur prévues en base par deux thermofrigopompes afin d'améliorer les performances énergétiques et sécuriser l'installation.
- traitement du chauffage de la salle Muséum chez vous, qui n'était à l'origine qu'un local de stockage
- Traitement complémentaire du contrôle thermique de 3 vitrines

	Montant en € HT
Montant marché initial	898 978.00
Montant de l'avenant	21 772.60
Nouveau montant du marché	920 750.60

Le coût supplémentaire global s'élève à 148 919.98 € HT portant le montant total des travaux à 6 848 648.19 € HT. Le délai global de chantier pour l'ensemble des lots reste inchangé.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense sera imputée sur les crédits de l'opération en cours, rubrique 322 – Article 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 11 juillet 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**